

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

BURUNDI

La guerre civile tout près de se rallumer

3 La police burundaise a une nouvelle fois ouvert le feu, hier à Bujumbura, sur les manifestants qui s'opposent à un troisième mandat du président. En représailles, des contestataires s'en prennent aux jeunes miliciens Imbonerakure, accusés d'épauler la police. Reportage à Bujumbura.



Un barrage de fortune à Bujumbura, le 9 mai 2015. KEYSTONE

4 VAUD
Soutien des députés aux migrants de **St-Laurent**



Un bénévole donne un cours de français dans l'église Saint-Laurent, le 4 mai 2015. JPDS

AFFAIRE MARKWALDER

Les lobbies font la loi sous la Coupole

6

INTERNATIONAL

Le Népal touché par un nouveau séisme

7

DEMAIN JEUDI,
JOUR DE L'ASCENSION,
LE COURRIER NE PARAITRA PAS.

éditorial
BENITO PEREZ
SPERISEN
CONDAMNÉ:
INÉVITABLE
ET SALUTAIRE

5

Erwin Sperisen a bel et bien fait assassiner des détenus par un escadron de la mort qu'il avait constitué au sein de la police guatémaltèque. La justice genevoise l'a répété hier avec une telle conviction que le Tribunal de seconde instance a alourdi le passif de l'ancien chef de la Police nationale civile (PNC), lui attribuant trois meurtres supplémentaires. Dans l'attente du recours au Tribunal fédéral, la condamnation à la prison à perpétuité est confirmée. La sanction est lourde mais paraissait inévitable. A aucun moment la défense n'a semblé en mesure de contester les faits. Tandis que le procureur déroulait témoignages, relevés forensiques et images, les avocats s'enfermaient dans une défense de rupture, essayant de discréditer tour à tour la plaignante, le procureur et le tribunal. Ce second acte l'a souligné de façon encore plus pathétique, avec un accusé se livrant ouvertement à ses penchants complotistes.

Or il fait peu de doute que les dix meurtres qui ont fait tomber Sperisen ne sont que la pointe de l'ice-

berg. Ce fervent évangélique, qui animait à ses heures perdues une émission télévisée où il priait pour la police et les délateurs, a dirigé trois ans durant, entre 2004 et 2007, la police du Guatemala. Une période qui a vu exploser la statistique des meurtres, et notamment ceux que plusieurs enquêteurs et défenseurs des droits humains qualifient de «nettoyage social»¹. Trois ans durant lesquels le business de la drogue a fait l'objet d'une bataille sans merci, où le contrôle de la police offrait un avantage important. Erwin Sperisen finira par y perdre sa place, après que ses hommes eurent abattu par erreur trois députés salvadoriens confondus avec des narcos du bord opposé...

Huit ans après la fuite de Sperisen vers sa seconde patrie, le Guatemala souffre toujours des mêmes plaies. Ainsi, le hasard a voulu que le procès en appel se tienne au moment même où le pays centraméricain fait face à un nouveau scandale révélant la permanence des liens entre la mafia et les plus hautes

autorités. Il intervient également après une série de meurtres de journalistes et de militants qui ont rendu palpable, ce printemps, l'augmentation du nombre d'assassinats sociaux.

Malgré quelques progrès, dont la condamnation de deux acolytes de Sperisen, la justice guatémaltèque demeure fragile, encore trop souvent corrompible et soumise aux intérêts privés. A cela s'ajoute la pression des médias et des partis dominants, avides de discours simplistes et musclés, tendant à criminaliser toute contestation sociale.

Pour tous ceux qui, au Guatemala, se battent pour un véritable Etat de droit, le jugement genevois apporte un immense bol d'air frais et un précieux précédent sur lequel construire. Ce n'est pas le moindre des succès du Parquet genevois et des ONG qui, avec abnégation, se sont battus des années durant pour rendre ce procès possible.

¹www.lecourrier.ch/120799/sperisen_un_justicier_devant_ses_juges

Prison à vie confirmée en appel pour Erwin Sperisen

PROCÈS • La Cour d'appel a condamné l'ancien chef de la police guatémaltèque pour sa participation à l'assassinat de dix détenus.



Le procureur Yves Bertossa: «Genève n'est pas un refuge pour les Suisses qui commettent des crimes à l'étranger.» KEYSTONE

PAULINE CANCELA

Ce sera la peine maximale, encore une fois. Hier, la Cour d'appel de Genève a condamné Erwin Sperisen à la prison à vie, confirmant le jugement du Tribunal criminel. L'ancien chef de la police nationale civile du Guatemala, qui demandait l'acquiescement complet, est à nouveau reconnu coupable de l'exécution extrajudiciaire de sept prisonniers. Les juges de la Chambre pénale d'appel et de révision l'ont en outre condamné pour l'exécution de trois autres détenus, volet sur lequel le binational avait été acquitté en première instance faute de preuves.

C'est dans une salle bien remplie que la Cour a rendu son verdict, évoquant la «détermination considérable» d'Erwin Sperisen dans sa participation aux escadrons de la mort. «Il est coupable de l'ensemble des faits reprochés», a déclaré la présidente Alessandra Cambi, en soulignant la «gravité extrême» de la faute.

Sur la base du même dossier que celui du Tribunal criminel, les juges de deuxième instance se sont dits convaincus que celui qui était surnommé le «viking» a participé à des missions de «nettoyage social» lors de deux opérations secrètes en 2006 et en 2005. «Il a organisé, commandité et supervisé l'exécution de dix prisonniers, dix hommes sans défense, humiliés, frappés, criblés de balles et agonisants», a poursuivi la présidente.

«Collaboration exécrable»

La seule réserve émise par la Cour concerne la culpabilité directe de M. Sperisen dans l'un des dix assassinats. Relevant sur le jugement du Tribunal criminel, les juges ont estimé en appel que le témoignage principal n'était pas suffisamment fiable pour établir que le Suisso-Guatémaltèque de 44 ans a bien tué un des prisonniers de ses propres mains. Ce qui ne chan-

ge rien à la gravité des faits, en définitive.

La présidente a enfin relevé la «collaboration exécrable» d'Erwin Sperisen, qui «s'est refusé à toute démarche d'introspection» durant la procédure, quitte à «salir» les ONG, la Commission internationale des Nations Unies contre l'impunité au Guatemala (CICIG), ou encore les autorités judiciaires genevoises.

Le Ministère public a donc été suivi sur toute la ligne. Pour le procureur, Yves Bertossa, la Cour d'appel a donné un «signal clair». «Genève n'est pas un refuge pour les Suisses qui commettent des crimes à l'étranger», commente-t-il. En ajoutant que ce procès est la preuve que l'on peut juger à distance des faits qui ont été commis il y a bientôt dix ans.

Un point soulevé également par Philip Grant, directeur de Trial, une ONG suisse dont le rôle a été déterminant pour porter le cas devant la justice genevoise. «C'est une

validation du travail mené par la CICIG et les ONG guatémaltèques et suisses qui luttent contre l'impunité», se félicite-t-il. «La nuance apportée en deuxième instance montre en outre que l'intention criminelle est importante puisqu'elle s'inscrit dans le temps.»

Recours annoncé au Tribunal fédéral

Pour la défense, en revanche, c'est le choc. Les avocats d'Erwin Sperisen, Florian Baier et Giorgio Campa, ont déjà annoncé un recours au Tribunal fédéral, voire à la Cour européenne des droits humains. Ils dénoncent un verdict scandaleux. Il n'est pas admissible de faire évoluer les charges tout en reconnaissant par ailleurs qu'un des témoins principaux a menti. M. Sperisen est innocent et les magistrats sont notablement partiaux dans cette affaire», réagit M^e Baier. I

La Ville s'engage contre l'homophobie et la transphobie

PRÉVENTION • Cette année, un refuge a été créé en réponse à l'homophobie.

«Ré»agissons»: tel est le slogan de la campagne publicitaire de lutte contre l'homophobie et la transphobie de la Ville de Genève, de Dialogai, Totem, Le Refuge Genève et de la Fédération genevoise des associations LGBT (lesbienne gays, bisexuels et transgenres). Ces affiches de sensibilisation seront visibles jusqu'au 27 mai et sont un appel à tous à apporter leur soutien aux jeunes qui sont victimes de discrimination par rapport à leur orientation sexuelle.

La conseillère administrative chargée de l'Egalité et de la Diversité, Sandrine Salerno, explique en effet que «ces affiches rappellent à tous que les jeunes LGBT ont besoin de savoir qu'ils peuvent compter sur leurs parents, leurs amis, ou encore leurs voisins». Ce soutien est primordial car, comme le rappelle le président de Dialogai, Christophe Catin, avec des statistiques éloquentes, «un cinquième des jeunes sans domicile fixe sont des LGBT et

le taux de suicide est deux à cinq fois plus élevé chez les hommes gays». Il est deux à quatre fois plus élevé chez les femmes lesbiennes. En cause, le rejet dont sont trop souvent victimes les personnes LGBT, outre des agressions verbales ou physiques.

Afin d'offrir à ces personnes une vie meilleure, la collaboration entre la Ville et les différentes associations LGBT a permis de créer Le Refuge. Comme le résume Alexia Scappaticci, sa coordinatrice, «ce lieu est un endroit où les jeunes LGBT peuvent venir chercher du soutien et dormir si besoin. La différence profonde entre Le Refuge et une association comme Totem, qui collabore avec nous, est que nous sommes une équipe de professionnels qui pouvons offrir un véritable suivi psycho-médical, relationnel et professionnel».

ALAN BERNIGAUD

www.ville-geneve.ch/17mai

EN BREF

ENSEIGNEMENT

Transformer le cycle de la Seymaz coûtera 3,5 millions de francs

Selon une première étude de faisabilité, la transformation du cycle de la Seymaz en collège devrait coûter entre 3 millions et 3,5 millions de francs. Mais une estimation plus précise des montants doit encore être élaborée par l'Office des bâtiments sur la base du projet définitif de réaffectation des bâtiments scolaires, explique le Conseil d'Etat dans sa réponse à deux députés. Pour l'heure, les interventions prévues sur le bâtiment ont été limitées à l'essentiel. Il s'agira principalement de créer des salles de science adaptées aux besoins de l'enseignement secondaire II. La cafétéria ou la bibliothèque, à l'exception de son contenu, ne subiront pas de travaux. PCA

Retrouvez *Le Courrier* sur internet
www.lecourrier.ch

EN BREF

L'UDC GENEVOISE LANCE VINGT-TROIS CANDIDATS

FÉDÉRALES 2015 Réunie en assemblée extraordinaire hier, l'UDC genevoise a désigné vingt-trois candidats pour les élections fédérales de cet automne qui se partageront trois listes. L'enjeu sera évidemment de maintenir les deux sièges de la formation au Conseil national, auxquels se représentent la présidente Céline Amaudruz et l'avocat Yves Nidegger. Avec les deux élus, figureront les députés Eric Leyvraz, Patrick Lussi, Christo Ivanov, Thomas Bläsi ainsi que le conseiller municipal Eric Bertinat. Le parti lance également une liste Jeunes et une liste estampillée «International». Les deux têtes de liste partiront également à l'assaut du Conseil des Etats. PCA



MANIFESTATION

Contre la privatisation du convoiement de détenus

Privatisation d'un service public, dumping salarial: la décision de confier le convoiement de détenus à des entreprises privées passe mal. Hier soir, environ septante personnes ont manifesté leur désaccord en vieille-ville, sous les fenêtres de Pierre Maudet, chef du Département de la sécurité. «Il tente de créer un précédent», déclare Pablo Cruchon, du collectif Touche pas à mes services publics. «M. Maudet estime qu'il ne s'agit pas d'une tâche régalienne de l'Etat? Mais qu'est-ce qui l'est, alors? A terme, nous risquons une externalisation des autres services publics.» Pour rappel, avec cette décision, une cinquantaine d'agents de sécurité publique seront affectés à d'autres tâches, notamment la sécurité internationale. ELE/JPDS

Le canton de Genève devra-t-il mieux traiter ses étudiants?

VOTATION DU 14 JUIN • L'initiative sur les bourses d'études vise un seuil minimum de 20 000 francs par an. Genève en est encore loin.

SARA KASME

Le 14 juin, les Suisses se prononceront sur l'initiative concernant les bourses d'études, lancée par l'Union des étudiantEs de Suisse (UNES) et soutenue par l'ensemble des partis de gauche et des syndicats. En termes de montant des allocations et de nombre de bénéficiaires, où se situe Genève par rapport aux autres cantons? Des chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2013 montrent que Genève suit la tendance suisse consistant à diminuer le soutien aux étudiant-e-s dans le besoin. Si le montant moyen par étudiant demeure relativement stable depuis une dizaine d'années, le montant total a lui dégringolé de 9 millions (2004) à 5,5 millions de francs (2012). Chiffre particulièrement parlant lorsqu'on sait que le nombre d'étudiant-e-s croît continuellement

dans le canton (de 11% entre 2004 et 2012). Ces économies se répercutent sur la part d'étudiant-e-s bénéficiant d'une bourse: elle est descendue de 13,4% en 2004 à 7,4% en 2012. A titre de comparaison, Zürich fait pire, avec seulement 4% de ses étudiant-e-s bénéficiant d'une bourse. Les taux des cantons de Vaud et de Neuchâtel avoisinent les 10%, alors que celui du Valais s'envole à 25%.

Aujourd'hui, une bourse complète genevoise atteint les 16 000 francs par an, soit 1300 par mois. Précisons que très peu d'étudiant-e-s ont droit à ce maximum. La plupart des bénéficiaires reçoivent environ la moitié, soit 8000 francs par an. Montant loin d'être suffisant pour vivre en Suisse, et tout particulièrement à Genève. Cette allocation est complétée par un (ou plusieurs!) emplois à côté et par

un soutien des parents dans la mesure du possible.

En visant 20000 francs par an pour une bourse complète, l'initiative souhaite «fixer un seuil minimum répondant à des critères de niveau de vie décent». Zürich et Vaud ont déjà fixé un maximum de 20000 francs. Or lorsqu'on s'intéresse au montant moyen, la réalité est autre: Vaud présente une moyenne de 12 000 francs par bénéficiaire, Zürich suit de près avec 10 000 francs, tandis que Genève fait à nouveau office de mauvais élève, avec seulement 6000 francs. Pour atteindre ce seuil de 20000 francs, la Confédération devrait investir 400 millions à 500 millions. Effort que Quentin Stauffer, de la Conférence universitaire des associations d'EtudiantEs (CUAE), présente comme un «choix de priorités». I